



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Tricentenaire de la mort de Jean de La Fontaine

Question écrite n° 11312

### Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'intérêt et l'importance qui s'attachent à la célébration du tricentenaire de la mort de La Fontaine (1695). Les valeurs philosophiques, civiques, culturelles illustrées notamment dans les fables de La Fontaine ont conservé, trois siècles plus tard, toute leur actualité. Dans cette perspective, il lui demande de lui préciser son action ministérielle tendant à ce que, notamment dans l'éducation nationale et en liaison avec les autres ministères concernés, soit célébrée avec le plus grand rayonnement l'œuvre de La Fontaine.

### Texte de la réponse

Il est difficile pour le ministère de l'éducation nationale d'effectuer un choix parmi les nombreuses commémorations d'écrivains occupant une place éminente dans l'histoire littéraire française. En tout état de cause, les œuvres de La Fontaine sont très fréquemment étudiées par les élèves dans leur cursus scolaire. Pour ce qui concerne la participation du milieu scolaire aux différentes manifestations organisées à cette occasion, il appartient aux instances académiques, dans le cadre de la déconcentration de l'action culturelle, et aux équipes pédagogiques d'en prendre l'initiative.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11312

**Rubrique :** Cérémonies publiques et commémorations

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 1994, page 841

**Réponse publiée le :** 2 mai 1994, page 2206